

S.N.C
↓ **AGENCE DU PORT** ↓

Halim Gazzi - Fabien Hernandez

Administrateur de Biens, Syndic de Copropriété

28 Boulevard Stalingrad CS 40557 - 06359 NICE CEDEX
Tél: 04.93.26.69.71 Fax: 04.93.56.26.10



contact@sncagenceduport.fr
<http://www.agenceduportdenice.fr>



0293 17 CASSINI
17 RUE CASSINI/ANGLE FRANCOIS
06300 NICE

A NICE, le 07/02/2023

Maitre ROUILLOT - GAMBINI
VILLA TYNDARIS
12 BOULEVARD CARABACEL
06046 NICE CEDEX 1

ETAT DATE

Nos ref. : 0293-0019 17 CASSINI (0293) MUSTIERE RENEE C/MAITRE GODEFROY JACQUOT
Vos ref. tél. : Tel.04.93.80.48.03 Fax.04.93.62.41.58

Cher Maitre,

Suite à votre demande du 16/01/2023, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint l'état daté, pour une vente prévue le 06/04/2023, concernant :

Copropriétaire cédant

SUCCESSION MUSTIERE RENEE C/MAITRE GODEFROY JACQUOT
11 PLACE MASSENA
06100 NICE

Copropriété Immatriculée au registre sous le N° : AB2651735

17 CASSINI
17 RUE CASSINI/ANGLE FRANCOIS
GUISOL
06300 NICE

Lots Appartement(0028),

Totalisant ensemble : 200/12200 tantièmes généraux

NB Comptes non approuvés depuis 2016 et totalité de la comptabilité non transmise par anciens syndics

PJ 3 DERNIERS PV

Restant à votre disposition pour toutes informations complémentaires, nous vous prions de croire, Cher Maitre, en l'assurance de nos salutations distinguées.

Le syndic.
Représenté par Mr HERNANDEZ FABIEN

S.N.C. AGENCE DU PORT
Halim GAZZI - Fabien HERNANDEZ
28, Boulevard Stalingrad
CS 40557 - 06359 NICE Cedex

IMMEUBLE(S) A :	COPROPRIETAIRE CEDANT	N° DES LOTS	TYPE DE MUTATION
17 CASSINI 17 RUE CASSINI/ANGLE FRANCOIS GUISOL 06300 NICE	SUCCESSION MUSTIERE RENEE C/ MAITRE GODEFROY JACQUOT 11 PLACE MASSENA 06100 NICE	28,	

- I - PARTIE FINANCIERE

A) ETAT DATE (Article 5 du Décret du 17 Mars 1967 modifié)

1ère PARTIE

SOMMES DUES PAR LE COPROPRIETAIRE CEDANT POUR LES LOTS OBJETS DE LA MUTATION

A/ AU SYNDICAT AU TITRE:

1 - des provisions exigibles

1.1 Dans le budget prévisionnel (D.art. 5 1° a)	0,00
1.2 Dans les dépenses non comprises dans le budget prévisionnel (D.art. 5 1° b)	0,00

2 - des charges impayées sur les exercices antérieurs (D.art. 5 1° c) 0,00

3 - des sommes devenues exigibles du fait de la vente mentionnées à l'article 33 de la loi (D.art. 5 1° d) 0,00

4 - des avances exigibles (D.art. 5 1° e)

4.1. avance constituant la réserve (D.art. 35 1°)	0,00
4.2. avances nommées provisions (provisions spéciales) (L.art 18 alinéa 6 et D.art. 35 4° et 5°)	0,00
4.3. avances représentant un emprunt (D.art. 45-1 4° alinéa) (emprunt du syndicat auprès des copropriétaires ou de certains d'entre eux)	0,00

5 - des autres sommes exigibles du fait de la vente prêt (quote-part du vendeur devenue exigible) autres causes telles que condamnations 0,00

6 - des honoraires du syndic afférents aux prestations demandées par le notaire pour l'établissement du présent document 350,00

B/ A DES TIERS, AU TITRE,

d'emprunts par certains copropriétaires dont la gestion est assurée par le syndic 0,00

TOTAL (A + B) 350,00

NB : Les sommes exigibles au vendeur pour la délivrance de l'article 20 sont indiquées sur la page SITUATION FINANCIERE DU CEDANT

SUR LA DEMANDE DE	DELIVRE PAR LE SYNDIC	SIGNATURE
OFFICE NOTARIAL Date de la demande : 16/01/2023 Maitre ROUILLOT - GAMBINI VILLA TYNDARIS 12 BOULEVARD CARABACEL 06046 NICE CEDEX 1 Tel: 04.93.80.48.03 Fax: 04.93.62.41.58	DELIVRE PAR LE SYNDIC SNC AGENCE DU PORT 28 Boulevard Stalingrad CS 40557 06359 NICE CEDEX Tel: 04.93.26.69.71 Fax: 04.93.56.26.10	Date : 07/02/2023 Cachet et Signature :

S.N.C
↓ **AGENCE DU PORT** ↓

Halim Gazzi - Fabien Hernandez

Administrateur de Biens, Syndic de Copropriété

28 Boulevard Stalingrad CS 40557 - 06359 NICE CEDEX
Tél: 04.93.26.69.71 Fax: 04.93.56.26.10



contact@sncagenceduport.fr
<http://www.agenceduportdenice.fr>



Facture

0293 17 CASSINI
17 RUE CASSINI/ANGLE FRANCOIS
06300 NICE

A NICE, le 07/02/2023

**SUCCESSION MUSTIERE RENEE C/MAITRE
GODEFROY JACQUOT**
11 PLACE MASSENA
06100 NICE

Facture : 202302070004

Etat Daté (LOI SRU) du 07/02/2023

Désignation	Px.U	Qte	Mt.TTC	Taux	Mt.TVA
0111 FRAIS DE QUESTIONNAIRE	350.00	1	350.00	20.00	58.33

Récapitulatif		
Total HT	291.67	Eu.
TVA à 20.00 %	58.33	
Total TTC	350.00	Eu.

Powered by ICS

Coupon à retourner lors de votre règlement

0293-0019-MUSTIERE RENEE C/MAITRE GODEFROY JACQUOT

IMMEUBLE(S) A	COPROPRIETAIRE CEDANT	N° DES LOTS	TYPE DE MUTATION
17 CASSINI 17 RUE CASSINI/ANGLE FRANCOIS GUISOL 06300 NICE	SUCCESSION MUSTIERE RENEE C/ MAITRE GODEFROY JACQUOT 11 PLACE MASSENA 06100 NICE	28,	

2ème PARTIE
SOMMES DONT LE SYNDICAT POURRAIT ETRE DEBITEUR A L'EGARD DU
COPROPRIETAIRE CEDANT POUR LES LOTS OBJET DE LA MUTATION

AU TITRE:

A/ DES AVANCES PERCUES (D.art. 5 2° a)

- A1 - avances constituant la réserve (D.art 35 1°)	76,51
- A2 - avances nommées provisions (provisions spéciales) (L.art. 18 6° alinéa et D.art 35 4° et 5°)	85,90
- A3 - avances (D.art 45-1 4°alinéa) emprunt du syndicat auprès des copropriétaires ou de certains d'entre eux	0,00

B/ DES PROVISIONS SUR BUDGET PREVISIONNEL (D.art. 5 2° b)

- provisions encaissées sur budget prévisionnel pour les périodes postérieures à la période en cours et rendues exigibles en raison de la déchéance du terme prévue par l'article 19-2 de la loi du 10 juillet 1965, à l'égard du copropriétaire cédant	0,00
---	------

C/ DU SOLDE CREDITEUR SUR L'EXERCICE ANTERIEUR

- Solde créditeur de l'exercice antérieur approuvé par l'assemblée générale non imputé sur le compte du vendeur

TOTAL (A + B + C) 162,41

SUR LA DEMANDE DE	DELIVRE PAR LE SYNDIC	SIGNATURE
OFFICE NOTARIAL Date de la demande : 16/01/2023 Maitre ROUILLOT - GAMBINI VILLA TYNDARIS 12 BOULEVARD CARABACEL 06046 NICE CEDEX 1 Tel: 04.93.80.48.03 Fax: 04.93.62.41.58	DELIVRE PAR LE SYNDIC SNC AGENCE DU PORT 28 Boulevard Stalingrad CS 40557 06359 NICE CEDEX Tel: 04.93.26.69.71 Fax: 04.93.56.26.10	Date : 07/02/2023 Cachet et Signature :

IMMEUBLE(S) A	COPROPRIETAIRE CEDANT	N° DES LOTS	TYPE DE MUTATION
17 CASSINI 17 RUE CASSINI/ANGLE FRANCOIS GUISOL 06300 NICE	SUCCESSION MUSTIERE RENEE C/ MAITRE GODEFROY JACQUOT 11 PLACE MASSENA 06100 NICE	28,	

3ème PARTIE
SOMMES INCOMBANT AU NOUVEAU COPROPRIETAIRE
POUR LES LOTS OBJETS DE LA MUTATION

AU SYNDICAT AU TITRE :

1 - de la reconstitution des avances (D.art. 5 3° a)

- avances constituant la réserve (D.art.35 1°)	76,51
- avances nommées provisions (provisions spéciales) (L.art.18 6° et D.art.35 4° et 5°)	85,90
- avances (D.art. 45-1 4° alinéa) emprunt du syndicat auprès des copropriétaires ou certains d'entre eux	0,00

2 - des provisions non encore exigibles

- dans le budget prévisionnel (D.art.5.3° b)	
01/07/2023 PROVISIONS 01.07.2023 - 30.09.2023	135,33
01/10/2023 PROVISIONS 01.10.2023 - 31.12.2023	135,33
- dans les dépenses hors budget prévisionnel (D.art. 5.3° c) (En cas de travaux votés, le tableau de la rubrique A6 en deuxième partie devra être impérativement complété)	
01/07/2023 FONDS TRAVAUX ALUR 3/4	5,64
01/10/2023 FONDS TRAVAUX ALUR 4/4	5,64

TOTAL **444,35**

SUR LA DEMANDE DE	DELIVRE PAR LE SYNDIC	SIGNATURE
OFFICE NOTARIAL Date de la demande : 16/01/2023 Maitre ROUILLOT - GAMBINI VILLA TYNDARIS 12 BOULEVARD CARABACEL 06046 NICE CEDEX 1 Tel: 04.93.80.48.03 Fax: 04.93.62.41.58	DELIVRE PAR LE SYNDIC SNC AGENCE DU PORT 28 Boulevard Stalingrad CS 40557 06359 NICE CEDEX Tel: 04.93.26.69.71 Fax: 04.93.56.26.10	Date : 07/02/2023 Cachet et Signature :

IMMEUBLE(S) A :	COPROPRIETAIRE CEDANT	N° DES LOTS	TYPE DE MUTATION
17 CASSINI 17 RUE CASSINI/ANGLE FRANCOIS GUISOL 06300 NICE	SUCCESSION MUSTIERE RENEE C/ MAITRE GODEFROY JACQUOT 11 PLACE MASSENA 06100 NICE	28,	

MODALITE DE REMBOURSEMENT DES AVANCES

Les avances sont conformément à l'article 45-1 du décret du 23 mars 1967 modifié, remboursables. En conséquence, le syndic devra préciser les modalités à retenir par les parties aux termes de l'acte.

Solution 1

L'acquéreur rembourse directement le vendeur des avances, soit globalement la somme de
 Dans ce cas, l'acquéreur deviendra cessionnaire de ces avances à l'égard du syndicat des copropriétaires

162,41

Solution 2

L'acquéreur verse entre les mains du syndic le montant desdites avances représentant globalement la somme de
 Le syndic devra alors procéder au remboursement au cédant des sommes portées à son crédit

SUR LA DEMANDE DE	DELIVRE PAR LE SYNDIC	SIGNATURE
OFFICE NOTARIAL Date de la demande : 16/01/2023 Maitre ROUILLOT - GAMBINI VILLA TYNDARIS 12 BOULEVARD GARABACEL 06046 NICE CEDEX 1 Tel: 04.93.80.48.03 Fax: 04.93.62.41.58	DELIVRE PAR LE SYNDIC SNC AGENCE DU PORT 28 Boulevard Stalingrad CS 40557 06359 NICE CEDEX Tel: 04.93.26.69.71 Fax: 04.93.56.26.10	Date : 07/02/2023 Cachet et Signature :

IMMEUBLE(S) A :	COPROPRIETAIRE CEDANT	N° DES LOTS	TYPE DE MUTATION
17 CASSINI 17 RUE CASSINI/ANGLE FRANCOIS GUISOL 06300 NICE	SUCCESSION MUSTIERE RENEE C/ MAITRE GODEFROY JACQUOT 11 PLACE MASSENA 06100 NICE	28,	

ANNEXE A LA 3ème PARTIE
INFORMATIONS DE L'ACQUEREUR

A/ QUOTE PART POUR LES LOTS OBJETS DE LA MUTATION :

	Au titre du BUDGET PREVISIONNEL		Au titre des DEPENSES HORS BUDGET	
	Quote-part appelée	Quote-part réelle	Quote-part appelée	Quote-part réelle
EXERCICE N-1 01/01/2021 - 31/12/2021	541,28	515,72	0,00	0,00
EXERCICE N-2 01/01/2020 - 31/12/2020	541,28	479,15	143,16	143,16

B/ PROCEDURES EN COURS :

Existe-t-il des procédures en cours ? Oui

Si oui :

- Objet des procédures : RESOLUTION N°25 AG DU 10.05.22 + Effondrement plancher GHENTON/LONDFLAT: répercution eventuelle appt BOLLIER.
- Ci-joints - rapport GALTIER 16/09/2022
- rapport KIS 13/07/2022
- ordonnance référé 30/09/2022
- expertise judiciaire le 01/12/2022

- Etat des procédures : EN COURS

C/ AUTRES RENSEIGNEMENTS SUSCEPTIBLES D'INTERESSER LES PARTIES.

SUR LA DEMANDE DE	DELIVRE PAR LE SYNDIC	SIGNATURE
OFFICE NOTARIAL Date de la demande : 16/01/2023 Maitre ROUILLOT - GAMBINI VILLA TYNDARIS 12 BOULEVARD CARABACEL 06046 NICE CEDEX 1 Tel: 04.93.80.48.03 Fax: 04.93.82.41.58	DELIVRE PAR LE SYNDIC SNC AGENCE DU PORT 28 Boulevard Stalingrad CS 40557 06359 NICE CEDEX Tel: 04.93.26.69.71 Fax: 04.93.56.26.10	Date : 07/02/2023 Cachet et Signature :

IMMEUBLE(S) A	COPROPRIETAIRE CEDANT	N° DES LOTS	TYPE DE MUTATION
17 CASSINI 17 RUE CASSINI/ANGLE FRANCOIS GUISOL 06300 NICE	SUCCESSION MUSTIERE RENEE C/ MAITRE GODEFROY JACQUOT 11 PLACE MASSENA 06100 NICE	28,	

D/ INFORMATIONS DIVERSES

Etat global des impayés de charges au sein de la copropriété

EXISTENCE D'UN IMPAYE OUI
Montant : 8 780,42 €

Etat global de la dette du syndicat vis-à-vis des fournisseurs

EXISTENCE D'UNE DETTE OUI
Montant : 1 762,10 €

L'impayé de charge et la dette du syndicat sont calculés en date du 31/12/2021

Existence d'un fonds de travaux

EXISTENCE D'UN FONDS OUI
Montant : 1 721,67 €

QUOTE-PART DES LOTS VENDUS
Montant : 28,22 €

SUR LA DEMANDE DE	DELIVRE PAR LE SYNDIC	SIGNATURE
OFFICE NOTARIAL Date de la demande : 16/01/2023 Maitre ROUILLOT - GAMBINI VILLA TYNDARIS 12 BOULEVARD CARABACEL 06046 NICE CEDEX 1 Tel: 04.93.80.48.03 Fax: 04.93.62.41.58	DELIVRE PAR LE SYNDIC SNC AGENCE DU PORT 28 Boulevard Stalingrad CS 40557 06359 NICE CEDEX Tel: 04.93.26.69.71 Fax: 04.93.56.26.10	Date : 07/02/2023 Cachet et Signature :

IMMEUBLE(S) A :	COPROPRIETAIRE CEDANT	N° DES LOTS	TYPE DE MUTATION
17 CASSINI 17 RUE CASSINI/ANGLE FRANCOIS GUISOL 06300 NICE	SUCCESSION MUSTIERE RENEE C/ MAITRE GODEFROY JACQUOT 11 PLACE MASSENA 06100 NICE	28,	

B) SITUATION FINANCIERE DU CEDANT : CERTIFICAT ART 20

**SOMMES EXIGIBLES DONT LE REGLEMENT ENTRAINERA
LA DELIVRANCE DU CERTIFICAT DE L'ARTICLE 20**

Pour une date de signature le : 06/04/2023

1 - Montant concernant les lots objets de la mutation (Report du total A+B de la première partie de l'état daté sous déduction éventuelle du total B+C de la deuxième partie de l'état daté)	350,00
2 - Montant concernant les lots non visés par la mutation et la délivrance du certificat de l'article 20	0,00
TOTAL	350,00

3 - Certificat de l'article 20 daté et signé et joint au présent état (validité 1 mois)

NON

ATTENTION

Le certificat a une validité d'un mois et ne peut être délivré par le syndic qu'en connaissance de la date de la vente. En cas de demande d'actualisation dudit certificat, seul le document figurant sur cette page doit être adressé au syndic, en vue de la délivrance du certificat de l'article 20, à la bonne date.

- Compte bancaire séparé au nom du syndicat

Compte : 19106 00697 4369108857044 CREDIT AGRICOLE
- Iban : BIC AGRIFRPP891 IBAN FR7619106006974369108857044

SUR LA DEMANDE DE	DELIVRE PAR LE SYNDIC	SIGNATURE
OFFICE NOTARIAL Date de la demande : 16/01/2023 Maitre ROUILLOT - GAMBINI VILLA TYNDARIS 12 BOULEVARD CARABACEL 06046 NICE CEDEX 1 Tel: 04.93.80.48.03 Fax: 04.93.62.41.58	DELIVRE PAR LE SYNDIC SNC AGENCE DU PORT 28 Boulevard Stalingrad CS 40557 06359 NICE CEDEX Tel: 04.93.26.69.71 Fax: 04.93.56.26.10	Date : 07/02/2023 Cachet et Signature :

IMMEUBLE(S) A	COPROPRIETAIRE CEDANT	N° DES LOTS	TYPE DE MUTATION
17 CASSINI 17 RUE CASSINI/ANGLE FRANCOIS GUISOL 06300 NICE	SUCCESSION MUSTIERE RENEE C/ MAITRE GODEFROY JACQUOT 11 PLACE MASSENA 06100 NICE	28,	

- II - PARTIE ADMINISTRATIVE

A) RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- I - SYNDIC

- Syndic professionnel : SNC AGENCE DU PORT
28 Boulevard Stalingrad CS 40557
06359 NICE CEDEX
- Tel. : 04.93.26.69.71
- Fax. : 04.93.56.26.10
- Carte Professionnelle : 0605 2016 000 006 483 RC : 402532436 NICE
- Garantie de : 7.820.000 Délivrée par GALIAN
- Date de nomination : 10/05/2022
- Renouvellement 30/09/2023
- **Compte bancaire séparé au nom du syndicat**
- Compte : 19106 00697 4369108857044 CREDIT AGRICOLE
- Iban : BIC AGRIFRPP891 IBAN FR7619106006974369108857044

Exercice comptable du 01/01/2022 au 31/12/2022

- II - ASSEMBLEE GENERALE

- Date de la dernière assemblée générale 10/05/2022
- Date de la prochaine assemblée générale 05-2023

- III - RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS COPROPRIETE

ASSURANCES

- Nature et importance de la garantie :
- . Multirisques : RC - Incendie - Dégâts des eaux oui
- . Garantie : Reconstruction

SUR LA DEMANDE DE	DELIVRE PAR LE SYNDIC	SIGNATURE
OFFICE NOTARIAL Date de la demande : 16/01/2023 Maitre ROUILLOT - GAMBINI VILLA TYNDARIS 12 BOULEVARD CARABACEL 06046 NICE CEDEX 1 Tel: 04.93.80.48.03 Fax: 04.93.62.41.58	DELIVRE PAR LE SYNDIC SNC AGENCE DU PORT 28 Boulevard Stalingrad CS 40557 06359 NICE CEDEX Tel: 04.93.26.69.71 Fax: 04.93.56.26.10	Date : 07/02/2023 Cachet et Signature :

IMMEUBLE(S) A	COPROPRIETAIRE CEDANT	N° DES LOTS	TYPE DE MUTATION
17 CASSINI 17 RUE CASSINI/ANGLE FRANCOIS GUISOL 06300 NICE	SUCCESSION MUSTIERE RENEE C/ MAITRE GODEFROY JACQUOT 11 PLACE MASSENA 06100 NICE	28,	

- Police Assurances Dommage Ouvrages en cours :
- . Au titre de la construction d'origine : non
- . Souscrite par le syndicat au titre de travaux : non

MODIFICATION DU REGLEMENT DE COPROPRIETE

- Le syndic a-t-il connaissance depuis sa nomination d'une modification du règlement de copropriété intervenue en assemblée générale, non publié à ce jour ? non

Si oui, joindre le procès verbal de l'AG correspondante.

- Le règlement de copropriété a-t-il été adapté à la loi SRU (L. art.49) ? non

SYNDIC

- Syndic professionnel oui
- La copropriété constitue-t-elle un syndicat unique oui

Si non, coordonnées du syndic du syndicat principal ou du syndicat secondaire dont dépend(ent) le(s) lot(s) vendu(s).

ASSOCIATION SYNDICALE - AFUL - UNION DE SYNDICATS

- L'immeuble en copropriété est-il compris dans le périmètre d'une Association Syndicale, d'une Association Foncière Urbaine Libre (AFUL) ou d'une Union des Syndicats ? non
- Si oui, préciser le nom, le siège et le représentant de cet organisme :

PATRIMONE DU SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES

- Le syndicat a-t-il un patrimoine immobilier ? non

SUR LA DEMANDE DE	DELIVRE PAR LE SYNDIC	SIGNATURE
OFFICE NOTARIAL Date de la demande : 16/01/2023 Maitre ROUILLOT - GAMBINI VILLA TYNDARIS 12 BOULEVARD CARABACEL 06046 NICE CEDEX 1 Tel: 04.93.80.48.03 Fax: 04.93.62.41.58	DELIVRE PAR LE SYNDIC SNC AGENCE DU PORT 28 Boulevard Stalingrad CS 40557 06359 NICE CEDEX Tel: 04.93.26.69.71 Fax: 04.93.56.26.10	Date : 07/02/2023 Cachet et Signature :

IMMEUBLE SIS A :	COPROPRIETAIRE CEDANT	N° DES LOTS	TYPE DE MUTATION
17 CASSINI 17 RUE CASSIN//ANGLE FRANCOIS GUISOL 06300 NICE	SUCCESSION MUSTIERE RENEE C/ MAITRE GODEFROY JACQUOT 11 PLACE MASSENA 06100 NICE	28,	

- Dans l'affirmative, en quoi consiste t-il ?

CONTRATS EN COURS AU BENEFICE DU SYNDICAT

- Le syndicat est-il lié par des contrats générants des revenus ?
(contrat d'affichage, contrat de location des parties communes,
contrat conclu au titre d'une antenne relais...) non

- Dans l'affirmative, en quoi consistent-ils ?

EXISTENCE D'EMPRUNTS

- Existe-t-il un emprunt du syndicat pour son compte
ou pour le compte de certains propriétaires ? non

Si oui :

- Objet de l'emprunt :
- Nom et siège de l'organisme de crédit :
- Référence du dossier :
- Capital restant dû pour les lots objet des présentes

La mutation entraîne t-elle l'exigibilité de cette somme ?

Joindre si possible, la copie du prêt.

COPROPRIETE EN DIFFICULTE

* Le syndicat est-il placé sous le régime de l'administration provisoire prévue par les articles 29-1
et suivants de la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965 ?
non

* Existe-t-il un mandataire ad hoc en application des art 29-1 A et 29-1 B de la loi n° 65-557 du 10
juillet 1965 ?
non

SUR LA DEMANDE DE	DELIVRE PAR LE SYNDIC	SIGNATURE
OFFICE NOTARIAL Date de la demande : 16/01/2023 Maitre ROUILLOT - GAMBINI VILLA TYNDARIS 12 BOULEVARD CARABACEL 06046 NICE CEDEX 1 Tel: 04.93.80.48.03 Fax: 04.93.62.41.58	DELIVRE PAR LE SYNDIC SNC AGENCE DU PORT 28 Boulevard Stalingrad CS 40557 06359 NICE CEDEX Tel: 04.93.26.69.71 Fax: 04.93.56.26.10	Date : 07/02/2023 Cachet et Signature :

IMMEUBLE(S) A :	COPROPRIETAIRE CEDANT	N° DES LOTS	TYPE DE MUTATION
17 CASSINI 17 RUE CASSINI/ANGLE FRANCOIS GUISOL 06300 NICE	SUCCESSION MUSTIERE RENEE C/ MAITRE GODEFROY JACQUOT 11 PLACE MASSENA 06100 NICE	20,	

MESURES ADMINISTRATIVES

L'immeuble ou les locaux font-ils l'objet :

- d'un arrêté de péril ? non
- d'une déclaration d'insalubrité ? non
- d'une injonction de travaux ? non
- d'une interdiction d'habiter ? non
- d'une inscription à l'inventaire ou d'un classement comme monument historique ? non
- d'une injonction pour le ravalement de façades ? non
- d'un plan de sauvegarde (OPAH) ? non

DROITS DE PRIORITE SUR LES LOTS A USAGE DE STATIONNEMENT

- Un droit de priorité consenti aux copropriétaires à l'occasion de la vente de lots à usage de stationnement a-t-il été voté en assemblée générale ? non

Joindre le procès verbal de l'assemblée

- Le règlement de copropriété contient-il une clause spécifique à ce sujet ? non

CARNET D'ENTRETIEN

CARNET D'ENTRETIEN : oui

- Type immeuble : autre

SUR LA DEMANDE DE	DELIVRE PAR LE SYNDIC	SIGNATURE
OFFICE NOTARIAL Date de la demande : 16/01/2023 Maitre ROUILLOT - GAMBINI VILLA TYNDARIS 12 BOULEVARD CARABACEL 06046 NICE CEDEX 1 Tel: 04.93.80.46.03 Fax: 04.93.62.41.58	DELIVRE PAR LE SYNDIC SNC AGENCE DU PORT 28 Boulevard Stalingrad CS 40557 06359 NICE CEDEX Tel: 04.93.26.69.71 Fax: 04.93.56.26.10	Date : 07/02/2023 Cachet et Signature :

IMMEUBLE(S) A	COPROPRIETAIRE CEDANT	N° DES LOTS	TYPE DE MUTATION
17 CASSINI 17 RUE CASSINI/ANGLE FRANCOIS GUISOL 06300 NICE	SUCCESSION MUSTIERE RENEE C/ MAITRE GODEFROY JACQUOT 11 PLACE MASSENA 06100 NICE	28,	

- IV - ASSURANCES

91ZAL3902 PROTECTION JURIDIQUE

Tacite reconduction
PROTECTION JURIDIQUE

Souscrit auprès de

ASSURCOPRO
35 RUE ROSSINI
CS 11631
06011 NICE CEDEX 1
Téléphone 04.97.03.05.00

SUR LA DEMANDE DE	DELIVRE PAR LE SYNDIC	SIGNATURE
OFFICE NOTARIAL Date de la demande : 16/01/2023 Maitre ROUILLOT - GAMBINI VILLA TYNDARIS 12 BOULEVARD CARABACEL 06046 NICE CEDEX 1 Tel: 04.93.80.48.03 Fax: 04.93.82.41.58	DELIVRE PAR LE SYNDIC SNC AGENCE DU PORT 28 Boulevard Stalingrad CS 40557 06359 NICE CEDEX Tel: 04.93.26.69.71 Fax: 04.93.56.26.10	Date : 07/02/2023 Cachet et Signature :

IMMEUBLE(S) / A :	COPROPRIETAIRE CEDANT	N° DES LOTS	TYPE DE MUTATION
17 CASSINI 17 RUE CASSINI/ANGLE FRANCOIS GUISOL 06300 NICE	SUCCESSION MUSTIERE RENEE C/ MAITRE GODEFROY JACQUOT 11 PLACE MASSENA 06100 NICE	28,	

B) ETAT SANITAIRE

AMIANTE

Champ d'application : immeuble dont le permis de construire a été délivré avant le 1^{er} janvier 1997.

- L'immeuble est-il soumis à la réglementation sur l'amiante ? oui
- Les recherches ont-elles conclu à l'absence d'amiante ? non
- L'immeuble a-t-il fait l'objet d'un repérage complémentaire et oui le DTA a-t-il été mis à jour depuis le 1^{er} février 2012 ? (Décret du 3 juin 2011)

Joindre la fiche récapitulative du DTA

PLOMB (Constat de risque d'exposition au plomb)

- L'immeuble a-t-il été édifié avant le 1^{er} janvier 1949 ?
- Si oui : Joindre la fiche récapitulative de synthèse concernant les parties communes (art L 1334-8 dernier alinéa du Code de la Santé Publique)
- Existe-t-il des mesures d'urgence (DDASS, Préfecture) ? non

TERMITES / ETAT PARASITAIRE DES PARTIES COMMUNES

- Une recherche a-t-elle été effectuée sur les parties communes ?

Joindre l'état parasitaire, s'il y'a lieu.

SUR LA DEMANDE DE	DELIVRE PAR LE SYNDIC	SIGNATURE
OFFICE NOTARIAL Date de la demande : 16/01/2023 Maitre ROUILLOT - GAMBINI VILLA TYNDARIS 12 BOULEVARD CARABACEL 06046 NICE CEDEX 1 Tel: 04.93.80.48.03 Fax: 04.93.62.41.58	DELIVRE PAR LE SYNDIC SNC AGENCE DU PORT 28 Boulevard Stalingrad CS 40557 06359 NICE CEDEX Tel: 04.93.26.69.71 Fax: 04.93.56.26.10	Date : 07/02/2023 Cachet et Signature :

IMMEUBLE(S) A	COPROPRIETAIRE CEDANT	N° DES LOYS	TYPE DE MUTATION
17 CASSINI 17 RUE CASSINI/ANGLE FRANCOIS GUISOL 06300 NICE	SUCCESSION MUSTIERE RENEE C/ MAITRE GODEFROY JACQUOT 11 PLACE MASSENA 06100 NICE	28,	

AUTRES RISQUES SANITAIRES EVENTUELLEMENT CONNUS DANS L'IMMEUBLE

- L'immeuble a-t-il été concerné par les risques de légionellose, radon, mérules, etc.

non

- Ces risques ont-ils fait l'objet d'un traitement ?

DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE OU AUDIT ENERGETIQUE

- L'immeuble est-il concerné

Dans l'affirmative :

Joindre DPE ou AUDIT

- Le syndicat a-t-il adopté un plan de travaux d'économie ?

- Existe-t'il un contrat de performance énergétique ?

Joindre le PV de l'assemblée générale

ASCENSEUR : CONTROLE TECHNIQUE QUINQUENNAL

- Existe-t-il des ascenseurs ? OUI

- Si OUI, ont-ils été installés antérieurement
Au 27/08/2000 ?

- Contrôle technique quinquennal ?

- Les travaux de mise aux normes ont-ils concernés :

. ceux à réaliser avant le 31 décembre 2010 ?

. ceux à réaliser avant le 3 juillet 2013 ?

. ceux à réaliser avant le 3 juillet 2018 ?

Joindre la fiche récapitulative du contrôle technique.

SUR LA DEMANDE DE	DELIVRE PAR LE SYNDIC	SIGNATURE
OFFICE NOTARIAL Date de la demande : 16/01/2023 Maitre ROUILLOT - GAMBINI VILLA TYNDARIS 12 BOULEVARD CARABACEL 06046 NICE CEDEX 1 Tel: 04.93.80.48.03 Fax: 04.93.62.41.58	DELIVRE PAR LE SYNDIC SNC AGENCE DU PORT 28 Boulevard Stalingrad CS 40557 06359 NICE CEDEX Tel: 04.93.26.69.71 Fax: 04.93.56.26.10	Date : 07/02/2023 Cachet et Signature :

IMMEUBLE(S) A	COPROPRIETAIRE CEDANT	N° DES LOTS	TYPE DE MUTATION
17 CASSINI 17 RUE CASSINI/ANGLE FRANCOIS GUISOL 06300 NICE	SUCCESSION MUSTIERE RENEE C/ MAITRE GODEFROY JACQUOT 11 PLACE MASSENA 06100 NICE	28,	

PISCINE

- Existence ? non
- Si oui, dispositif de sécurité homologué

DATE DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE

Règlement de copropriété établi le 17 JANVIER 1929 chez M° MUAUX

SUR LA DEMANDE DE	DELIVRE PAR LE SYNDIC	SIGNATURE
OFFICE NOTARIAL Date de la demande : 16/01/2023 Maitre ROUILLOT - GAMBINI VILLA TYNDARIS 12 BOULEVARD CARABACEL 06046 NICE CEDEX 1 Tel: 04.93.80.48.03 Fax: 04.93.62.41.58	DELIVRE PAR LE SYNDIC SNC AGENCE DU PORT 28 Boulevard Stalingrad CS 40557 06359 NICE CEDEX Tel: 04.93.26.69.71 Fax: 04.93.56.26.10	Date : 07/02/2023 Cachet et Signature :

IMMEUBLE(S) A :	COPROPRIETAIRE CEDANT	N° DES LOTS	TYPE DE MUTATION
17 CASSINI 17 RUE CASSINI/ANGLE FRANCOIS GUISOL 06300 NICE	SUCCESSION MUSTIERE RENEE C/ MAITRE GODEFROY JACQUOT 11 PLACE MASSENA 06100 NICE	28,	

- IV - NON DELIVRANCE DU CERTIFICAT DE L'ARTICLE 20

Délibéré en application des dispositions de l'article 20 de la loi 65-557 du 10 juillet 1965

Le COPROPRIETAIRE susnommé pour le ou les lots dont il est propriétaire N'EST PAS LIBRE, à ce jour, de toute obligation à l'égard du syndicat.

Il est débiteur de la somme de : 350,00

A défaut de règlement du solde débiteur indiqué ci-dessus en même temps que la notification de l'art.6 du D 17 mars 1967 adressée au plus tard le :

/ /

Le notaire sera tenu d'adresser l'avis de mutation prévu à l'article 20 de la loi du 10 juillet 1965. Le syndic exercera alors l'opposition prévue à l'article 20 par acte extra-judiciaire dont les frais seront à la charge du vendeur.

FAIT A NICE CEDEX

LE 07/02/2023

SUR LA DEMANDE DE	DELIVRE PAR LE SYNDIC	SIGNATURE
OFFICE NOTARIAL Date de la demande : 16/01/2023 Maitre ROUILLOT - GAMBINI VILLA TYNDARIS 12 BOULEVARD CARABACEL 06046 NICE CEDEX 1 Tel: 04.93.80.48.03 Fax: 04.93.62.41.59	DELIVRE PAR LE SYNDIC SNC AGENCE DU PORT 28 Boulevard Stalingrad CS 40557 06359 NICE CEDEX Tel: 04.93.26.69.71 Fax: 04.93.56.26.10	Date : 07/02/2023 Cachet et Signature :